

Règlement particulier du tournoi simple C, D et NC

- 1 - Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.BA.
- 2 - Tout joueur participant à ce tournoi devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- 3 - Le tournoi se disputera en poules de 3, 4 ou 5 puis, par élimination directe en sortie de poules.
- 4 - Les joueurs peuvent s'inscrire moyennant un droit d'inscription de 7 € pour un tableau
- 5 - Le comité organisateur se réserve le droit de regrouper les tableaux.
- 6 - Ne seront prises en compte que les inscriptions réceptionnées par le comité organisateur pour le 5 mars 2011 (cachet de la poste faisant foi). Les premiers inscrits seront prioritaires et, en cas de date d'inscription équivalente, la priorité sera donnée aux joueurs dont le classement correspond au tableau dans lequel ils sont inscrits.
- 7 - Tout désistement qui parviendra au comité organisateur après le 9 mars 2010 sera déclaré comme forfait et le droit d'inscription ne sera pas remboursé.
- 8 - Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, y compris les finales.
- 9 - Le comité organisateur fournira les volants plastiques (Maeviss 370) pour la catégorie non classée tout au long de la compétition. Les volants plumes, homologués par la FFBA, seront à la charge des joueurs inscrits dans les catégories C ou D jusqu'aux finales. Le BCPM fournira trois volants (Babolat Aeroflex Pro) maximum pour chaque finale.
- 10 - En cas de litige, le volant plume officiel du tournoi est le Babolat Aeroflex Pro qui sera en vente dans la salle.
- 11 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 12 - Les joueurs devront disposer de tout le matériel nécessaire pour leur match à l'arrivée sur le terrain ainsi qu'une tenue réglementaire conforme aux règles FFBA.
- 13 - Seuls auront accès au terrain les joueurs appelés à y jouer et le juge-arbitre.
- 14 - Les joueurs auront le droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match est annoncé.
- 15 - Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 16 - Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge-arbitre.
- 17 - Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme une faute et ne sera pas rejoué.
- 18 - Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
- 19 - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 20 - Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque.
- 21 - Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 22 - Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
- 23 - Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.